Publié le 19 mai 2019.
Dernière modification : 18 juillet 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE, Saïgon (groupe Boussac)

S.A., 1931.

Coll. Olivier Galand

Annuaire de toute l'Indochine, 1933, p. 365, 965, 979 :
Saïgon :
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE
Tissus en gros,
69, rue Catinat, Saïgon.
Dir. : Fory.

145 *bis*, rue d'Espagne.

66, rue Vannier.

Annuaire de toute l'Indochine, 1933, p. 545 :
Hanoï :
Nam-Long (Office franco-annamite de représentation)
Représentant exclusif :
Soc. industrielle textile

---

12 septembre 1934
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 18 août 1934)

Article premier. — Une amende fiscale de soixante-deux piastres (62 $ 00), égale au double du montant de la patente de 9e catégorie ordinaire, est infligée, pour exercice de commerce sans patente à Phanrang, à la Société industrielle textile à Saïgon.

Art. 2. — La recette sera effectuée 50 % au compte du budget local et 50 % au budget provincial de Phanrang.

Art. 3. — Le quart de l'augmentation de la taxe, soit 7 $ 75, est attribué, à titre de gratification, à M. de Taxis du Poët Charles, commissaire de police à Phanrang, qui a constaté la contravention (article 34 de l'arrêté du 29 juillet 1920). Cette dépense se répartit comme suit :

Budget local : 3 $ 88
Budget provincial de Phanrang : 3 87
7 $ 75

et est imputable pour la quotité incombant au budget local au chapitre 47, article 1, paragraphe 3 de l'exercice 1934.

Pierre Henry Rémy BONNAUD, directeur commercial

Né à Roanne, le 8 octobre 1900.
Fils de Pierre Bonnaud (1870-1955), négociant, et de Marie André Louise Henriette Lapoire (1876-1955).
Marié à Ouches (Loire), le 19 juin 1925, avec Marguerite dit Guita Goujon (1903-1957), dont :
— Monique (Ouches, 18 août 1926-Faymoreau, 18 avril 2014), mariée à Gabriel de Fontaines ;
— Henriette Anne Marie Joseph (*José*)(Roanne, 6 avril 1930-Aix-en-Provence, 11 déc. 2003)(Mme René Savon) : championne d'équitation qui préfigura une autre « Indochinoise », Janou Lefèvre ;
— Marie-France (*Nonoye*)(Roanne, 23 mai 1934-Aix-en-Provence, 31 janvier 2024), mariée avec Maurice Veurrier, puis avec Michel Mollia.
…

Directeur commercial de la Société industrielle textile.

Décédé à Ouches, le 29 novembre 1952.

DÉPÔTS DE PLAINTE
(*Bulletin de police criminelle (Cochinchine). Section administrative et judiciaire*, 10 novembre 1934)

2107. — M. BONNAUD Henry, directeur commercial de la Société Industrielle Textile, sise à Saïgon, rue Catinat, no 69, demeurant à l'Hôtel Continental, a porté plainte contre inconnu pour vol d'une bague en platine, de fabrication française, sertie d'un diamant entouré de petits brillants, enfermée dans un écrin en marocain grenat de 4 cm sur 4 cm, initiales dorées « G. B. » imprimées sur le couvercle et à l'intérieur marque du fabricant « Beaumont, joaillier, rue de la République à Lyon ».

(*Le Journal*, 5 juillet 1936)

La Société Industrielle Textile a tenu son assemblée le 29 juin. Les comptes se soldent par un bénéfice de 4.650.716 francs. Dividende, 7 % aux actions privilégiées. Ce dividende est afférent aux quatre exercices 1930, 1931. 1932. 1933.

AVIS DE DECÈS
(*La Dépêche d'Indochine*, 22 octobre 1937)

Mme et M. Rémy Bonnaud ;
Mlles Monique, Marie-José et Marie-France Bonnaud, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Goujon,
industriel

leur père, beau-père et grand-père, décédé à Roanne le 19 octobre 1937, muni des sacrements de l'Église.

(Un service religieux sera célébré ultérieurement à Saïgon).

Étude de Me Emmanuel FAYS,
notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE
Société anonyme au capital de 500.000 francs
Siège social à Saïgon, bd Bonard, no 26

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 30 avril 1938)

Suivant délibération en date du 25 mars 1938, dont extrait a été déposé au rang des minutes de Me E. FAYS, notaire à Saïgon, suivant acte reçu par Me Fernand FAYS, son principal clerc assermenté, substituant ledit Me E. FAYS, en congé, le 23 avril 1938, le conseil d'administration de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE, société anonyme au capital de 500.000 francs, dont le siège social actuel est à Saïgon, 26, boulevard Bonard, a décidé de transférer le siège social précédemment établi à Saigon, 69, rue Catinat, au no 26, boulevard Bonard de ladite Ville.

Expéditions dudit acte de dépôt ont été déposées à chacun des greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix de Saïgon, le 23 avril 1938.

Pour mention

Me Fernand FAYS,
principal clerc assermenté de Me E. FAYS, notaire à Saïgon

L'Impartial, du 25 avril 1938.

Chambre de commerce de Cochinchine
Liste définitive des 241 électeurs consulaires français pour l'année 1938
(*Bulletin administratif de Cochinchine*, 5 mai 1938, pp. 1407-1414)

Catégorie A — VILLE DE SAIGON

No d'ordre	Noms et prénoms	Profession	Adresse
46	Bonnaud	Directeur Société industrielle textile	69, rue Catinat

---

CORRECTIONNELLE INDIGÈNE
Une vendeuse indélicate
(*La Dépêche d'Indochine*, 8 avril 1939)

Ng.-thi-Na est une toute jeune femme de 17 ans.
Elle est accusée de vol.
Elle travaillait comme vendeuse à la Société Industrielle Textile.
Un jour, un coupon de 20 mètres d'étoffe disparut mystérieusement.

Mme V.., chargée de la surveillance et responsable, soupçonna immédiatement Thi-Na.

Quinze autres jours se passèrent et, une nouvelle fois, de l'étoffe se volatilisa, 5 mètres seulement.

Le directeur, M. Bonnaud, fut alors alerté et aussitôt, il pria Me Cavillon de venir.

En sa présence, il interrogea ses employés et plus particulièrement Thi-Na.

Au tribunal, un détail nous expliqua les raisons qui poussèrent cette vendeuse à agir malhonnêtement : son amant est marchand d'étoffes.

M. Bonnaud, après avoir longuement interrogé Thi-Na, lui dit : « Ou vous avouerez ou je vous remettrais entre les mains de la police ».

Elle fit enfin des aveux.

Le total des pertes étant de 541 $, elle promit de verser mensuellement 50 $.

Défendue vigoureusement par Me Kim, elle ne connaîtra son sort que le 14.

Étant donné son état, à 17 ans elle a déjà 2 enfants et le troisième est en bonne voie — si les Françaises l'imitaient, la dépopulation de la France ne serait plus qu'un triste souvenir —, le tribunal lui accorde la liberté provisoire sous caution.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE
Société anonyme fondée en 1931
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1, pp. 95-149)

Objet : l'achat, la vente et la transformation de toutes matières, et notamment de toutes matières textiles, sous quelque forme que ce soit ; la création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous immeubles, terrains, usines, matériel et établissements industriels et commerciaux.

Siège social : 26, boulevard Bonard, Saïgon.

Capital social : 500.000 fr., divisé en 500 actions de 1.000 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. M. BOUSSAC, R. BOUSSAC, A. AUPETIT.

Année sociale : du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le solde restera à la disposition de l'assemblée générale qui pourra, pour la quotité qu'elle déterminera, en décider tel emploi qu'elle jugera convenable.

Inscription à la cote : pas de marché.

AEC 1951 :
Sté industrielle textile, 26, bd Bonard, Saïgon.